



Parole à ... Guillaume MAUDET

jeudi 6 janvier 2022, par [Bariaud](#)

PAROLE À...

PAROLE À ... GUILLAUME MAUDET

En charge du développement syndical fédéral dans le secteur privé du sport.



10

Le Lutin N° 289 - été 2021

Peux-tu nous parler de ton parcours, ce qui t'a amené jusqu'à ce poste ?

Après plusieurs années où j'ai alterné petits boulots, études et périodes à l'étranger, je suis revenu au Mans et j'ai travaillé comme assistant d'éducation dans un LP. C'est là que j'ai rencontré la FERC pour la première fois et je me suis rapidement syndiqué à la CGT Educ'Action.

Pendant près de 4 ans, nous avons œuvré avec les collègues à construire un collectif de travail plus fort, imperméable aux attaques ou aux tentatives d'intimidation de notre hiérarchie et de notre direction. Nous avons aussi été à l'initiative, avec d'autres collègues de vie scolaire, du mouvement des AED sur le département et d'un début de structuration dans ce travail insuffisamment valorisé et pris en compte. J'ai aussi participé à la construction de l'Union Locale d'Allonnes, aux côtés de camarades des territoriaux, de la Fonction publique hospitalière et du privé.

Alors quand j'ai vu que la fédération recherchait quelqu'un-e pour développer notre organisation sur le champ du privé, je n'ai pas hésité ! D'autant que j'avais failli moi-même travailler dans une salle d'escalade et que j'avais à cette occasion découvert le désert syndical que représentait le secteur sportif.

dans une salle d'escalade et que j'avais à cette occasion découvert le désert syndical que représentait le secteur sportif.

C'est rare qu'on associe le sport au syndicalisme. C'est quoi la place de la CGT dans tout ça ?

Depuis une grosse quinzaine d'années, une branche du sport s'est constituée à part entière, à l'initiative de l'État. La Convention Collective Nationale du Sport (CCNS) a été signée en 2005. Bien entendu, les plus gros acteurs (clubs de secteur, les fédérations, les clubs pro et autres comités olympiques) ont été impliqués dans le processus. Même dans le collège salariés au niveau de la branche, les sportifs et les sportives ont obtenu de 1% des salariés du secteur (soit environ 200 personnes) avec plus de 35 % de la FNASS sur le dernier cycle.

À la CGT, nous défendons une autre vision du sport, celle d'une pratique collective tournée vers l'épanouissement de chacune et de chacun, dans un cadre défini ensemble. Le sport peut être un vecteur de solidarité, d'engagement et de fraternité. C'est cela que la CGT défend, autant au niveau de la branche qu'aux côtés des salariés du secteur.

Peux-tu nous en dire plus sur ton poste ? Quelle est la démarche ?

La FERC a décidé lors de son dernier congrès de mettre l'accent sur le développement syndical dans le secteur privé, notamment dans les fédérations/associatifs et dans le sport. Mon arrivée dans l'équipe de la fédération visait précisément à répondre à cette décision collective.

L'idée est d'appuyer l'activité des syndicats déjà existants du secteur, comme

à l'UCPN, de renforcer les implantations que nous pouvons avoir dans des structures plus petites et de favoriser leur structuration.

Enfin, il s'agit également d'aller chercher les salariés que nous ne touchons pas encore, dans les clubs, les fédérations, les ligues, les salles de fitness ou discothèque, les entreprises d'événementiel sportif où la CGT n'est pas encore présente. Il y a de quoi faire !

Assumer une démarche volontariste vers un secteur où le salariat est très jeune, souvent précaire et soumis à la nécessité de cumuler plusieurs emplois, dans une période où l'engagement syndical est souvent dérivé et dévalorisé : c'est un beau défi que c'est lancé notre fédération, avec l'appui de la confédération CGT. Je pense que c'est un excellent signal pour le syndicalisme de classe que notre organisation concentre ses moyens sur ce genre de démarche, j'espère la faire vivre pleinement et être à la hauteur des enjeux !



4 pages Élections professionnelles JO Paris 2024 / CGT Sport

En charge du développement syndical fédéral dans le secteur privé du sport.

Peux-tu nous parler de ton parcours, ce qui t'a amené jusqu'à ce poste ??

Après plusieurs années où j'ai alterné petits boulots, études et périodes à l'étranger, je suis revenu au Mans et j'ai travaillé comme assistant d'éducation dans un LP. C'est là que j'ai rencontré la FERC pour la première fois et je me suis rapidement syndiqué à la CGT Educ'Action.

Pendant près de 4 ans, nous avons œuvré avec les collègues à construire un collectif de travail plus fort, imperméable aux attaques ou aux tentatives d'intimidation de notre hiérarchie et de notre direction. Nous avons aussi été à l'initiative, avec d'autres collègues de vie scolaire, du mouvement des AED sur le département et d'un début de structuration dans ce travail insuffisamment valorisé et pris en compte. J'ai aussi participé à la construction de l'Union Locale d'Allonnes, aux côtés de camarades des territoriaux, de la Fonction publique hospitalière et du privé.

Alors quand j'ai vu que la fédération recherchait quelqu'un-e pour développer notre organisation sur le champ du privé, je n'ai pas hésité ! D'autant que j'avais failli moi-même travailler dans une salle d'escalade et que j'avais à cette occasion découvert le désert syndical que représentait le secteur sportif.

C'est rare qu'on associe le sport au syndicalisme. C'est quoi la place de la CGT dans tout ça ?

Depuis une grosse quinzaine d'années, une branche du sport s'est constituée à part entière, à l'initiative de l'État. La Convention Collective Nationale du Sport (CCNS) a été signée en 2005. Bien entendu, les plus gros acteur·trices du secteur, les fédérations, les clubs pro et autres comités olympiques ont tiré la couverture dans leur sens. Même dans le collège salarié·es au niveau de la branche, les sportifs et les sportives pro (moins de 1 % des salarié·es du secteur) sont nettement surreprésenté·es, avec plus de 35 % de la FNASS sur le dernier cycle.

A la CGT, nous défendons une autre vision du sport, celle d'une pratique collective tournée vers l'épanouissement de chacune et de chacun, dans un cadre défini ensemble. Le sport peut être un vecteur de solidarité, d'engagement et de fraternité. C'est cela que la CGT défend, autant au niveau de la branche qu'aux côtés des salarié·es du secteur.

Peux-tu nous en dire plus sur ton poste ? Quelle est la démarche ?

La FERC a décidé lors de son dernier congrès de mettre l'accent sur le développement syndical dans le secteur privé, notamment dans l'animation/associatif et dans le sport. Mon arrivée dans l'équipe de la fédération vise précisément à répondre à cette décision collective.

L'idée est d'appuyer l'activité des syndicats déjà existants du secteur, comme à l'UCPA, de renforcer les implantations que nous pouvons avoir dans des structures plus petites et de favoriser leur structuration.

Enfin, il s'agit également d'aller chercher les salarié·es que nous ne touchons pas encore, dans les clubs, les fédérations, les ligues, les salles de fitness ou d'escalade, les entreprises d'évènementiel sportif où la CGT n'est pas encore présente. Et il y a de quoi faire !

Assumer une démarche volontariste vers un secteur où le salariat est très jeune, souvent précaire et soumis à la nécessité de cumuler plusieurs emplois, dans une période où l'engagement syndical est souvent dénigré et dévalorisé : c'est un beau défi que c'est lancé notre fédération, avec l'appui de la confédération CGT. Je pense que c'est un excellent signal pour le syndicalisme de classe que notre organisation concentre ses moyens sur ce genre de démarche. J'espère la faire vivre pleinement et être à la hauteur des enjeux !